

# Ensemble pour une ville propre : les bons gestes à adopter !

À Champagne-sur-Oise, chacun peut agir pour préserver un cadre de vie agréable, propre et respectueux de l'environnement. Afin de maintenir la propreté des espaces publics, la commune rappelle les mesures générales et permanentes que **chaque habitant, propriétaire ou occupant est tenu de respecter**.

## 1 - Entretien des trottoirs : une responsabilité partagée

Les habitants sont tenus de nettoyer **le trottoir au droit de leur façade**, entre la limite de propriété et le bord de la chaussée. Cela inclut :

- Le **balayage régulier** des feuilles, fleurs, fruits ou autres salissures.
- Le **démoussage** des surfaces glissantes.
- Le **désherbage écologique**, uniquement **par arrachage ou binage**, sans utilisation de produits phytosanitaires, désormais **strictement interdits**.

Les **caniveaux**, quant à eux, restent à la charge de la commune.

## 2 - Attention aux déchets : des gestes simples, mais essentiels

Les déchets issus du nettoyage (herbes, feuilles, mousses...) doivent être :

- **Ramassés immédiatement.**
- **Compostés** ou déposés **en déchetterie** ou lors de la collecte des déchets verts.
- **En aucun cas jetés dans les caniveaux, les avaloirs ou sur la voie publique**, sous peine de provoquer des obstructions ou des débordements.

Tout dépôt sauvage de déchets verts ou autres salissures pourra faire l'objet d'une **facturation des frais de nettoyage** par la commune en cas de contrevenant identifié.

[Contact de la déchetterie Tri-Or \(lien\)](#)



## 3 - Les pieds de murs : à chacun son bout de trottoir

L'**entretien des pieds de murs** incombe aux propriétaires, syndics de copropriété, locataires, riverains, occupants commerciaux (commerces, terrasses, chantiers...).

Les interventions doivent se faire **manuellement (binette, sarcloir, couteau désherbeur)**, sans désherbant chimique. Ces actions permettent d'entretenir l'espace public tout en protégeant la biodiversité et la santé de tous.

## 4 - Une végétation maîtrisée, oui ! Mais sans gêner la circulation

Une **végétation maîtrisée** peut participer à la beauté de la ville, tant qu'elle ne gêne pas la circulation, en particulier celle des poussettes ou des personnes à mobilité réduite sur les trottoirs.

Les règles à suivre :

- Maintenir un **passage libre d'au moins 1,20 mètre**.
- Éviter les **plantes urticantes, piquantes ou toxiques**.
- Favoriser les **plantes esthétiques**, avec des mélanges de graines adaptés disponibles dans le commerce.

- Après floraison, un **fauchage simple** suffit.

## 5 - La taille des haies : tailler, élaguer, entretenir

Les **haies, arbustes et arbres** situés en bordure de voie publique doivent être régulièrement **taillés**. Aucune branche ne doit **dépasser sur la rue ou le trottoir**.

Les **regards d'eau pluviale** (grilles) doivent aussi être **dégagés** pour assurer un bon écoulement des eaux en cas de pluie.

## 6 - Rappel sur les ordures ménagères

Les **déchets ménagers** ne doivent pas être sortis **en dehors des horaires autorisés**. Des déchets abandonnés sur le trottoir nuisent à la propreté et à l'image de la commune.

Respecter les jours et horaires de collecte :

- Les poubelles grises (ordures ménagères en sacs ou bacs) et les poubelles jaunes (emballages, papiers, cartons) sont collectées tous les lundis matin.
- Le bac vert pour le verre est collecté le premier mercredi de chaque mois.
- La collecte des encombrants se fait uniquement sur rendez-vous. Ou vous pouvez déposer vos encombrants directement à la déchetterie, où ils pourront être recyclés. Contact : 0800 089 095.

Infos pratiques

**Déchetterie Tri-Or** : *rue Pasteur prolongée, 95660 Champagne-sur-Oise*

Horaires d'hiver (1er octobre au 31 mars)

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

Samedi : 9h - 17h Dimanche : 9h - 12h30

Horaires d'été (1er avril au 30 septembre)

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h

Samedi : 9h - 19h Dimanche : 9h - 12h30

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.tri-or.fr](http://www.tri-or.fr)

Contact

### **Syndicat Tri-Or**

ZA du Paradis, rue Pasteur Prolongée,

95660 Champagne sur Oise

01 34 70 05 60

[info@tri-or.fr](mailto:info@tri-or.fr)